



*Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies  
et des Organisations internationales à Vienne*

## **Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies**

64<sup>ème</sup> session  
(Vienne, 25 août - 3 septembre 2021)

### **Point 8 – Espace et développement durable**

#### **Déclaration de la délégation française**

*= Seul le prononcé fait foi =*

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les délégués,

Chers collègues,

La France mobilise sa politique spatiale pour la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) et la concrétisation des ambitions des agendas globaux tels que le Programme de développement durable 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, et l'Accord de Paris sur le changement climatique.

L'Agence spatiale française - le CNES - concourt à la promotion globale du développement durable à travers la mise en œuvre de la Charte internationale espace et catastrophes majeures et de l'observatoire spatial du climat (SCO).

- La Charte internationale espace et catastrophes majeures fournit rapidement des images satellites en cas de catastrophe naturelle afin de soutenir les opérations de secours dans le monde entier. Proposée conjointement par le CNES et l'Agence Spatiale Européenne à l'occasion d'UNISPACE III, elle est aujourd'hui un succès, avec la coopération de 17 agences spatiales. Ce dispositif a été activé 730 fois depuis sa création. Le dernier recours au mécanisme mis en place par la Charte remonte au 17 août 2021 à la suite du tremblement de terre à Haïti.

- L'Observatoire Spatial du Climat (SCO) contribue pour sa part au maintien des objectifs ambitieux fixés par l'Accord de Paris à travers une coopération déjà établie entre 33 agences spatiales et organismes internationaux, parmi lesquels le BAS. La cinquantaine de projets d'ores et déjà labellisés par le SCO fournissent des outils d'analyse transversale des impacts du changement climatique.

L'Agence Spatiale française agit également par la mise à disposition des données pour les scientifiques notamment du Groupe d'expert International sur l'Evolution du Climat ou encore à travers des actions de vulgarisation de la culture scientifique et technique spatiale.

Au-delà de cette contribution générale, l'action de la France dans le domaine spatial a des impacts directs et ciblés sur un certain nombre d'objectifs du développement durable.

Monsieur le Président,

**1. La France contribue ainsi à l'utilisation du secteur spatial au service de la santé et du bien-être (ODD 3).**

Le CNES, avec ses partenaires, a développé une approche conceptuelle en télé-épidémiologie qui consiste à analyser grâce aux ressources spatiales, les relations « climat-environnement-santé » pour mettre en évidence les liens entre maladies infectieuses et changements climatiques. La méthode brevetée par le CNES il y a plus de dix ans continue à être appliquée.

Après la Fièvre de la Vallée du Rift, le paludisme urbain à Dakar, le paludisme rural au Burkina Faso, le CNES poursuit la surveillance sanitaire précoce dans un cadre pré-opérationnel porté par le SCO, à travers, par exemple, le projet ClimHealth portant sur Leptospirose en Birmanie.

Toujours en matière de lutte contre les épidémies, le CNES participe à l'initiative PREZODE (PREventing ZOonotic Diseases Emergence), portée par les instituts de recherche INRAe, Cirad et IRD avec une vocation internationale en matière de coopération ;

**2. Le secteur spatial français se mobilise également en faveur des énergies propres (ODD 7)**

Dans le cadre de la transition énergétique, le secteur spatial permet d'optimiser la production des énergies renouvelables. Les satellites optiques français (Pléiades notamment) permettent ainsi d'établir le potentiel solaire d'une installation. CFOsat

va contribuer à la connaissance des vents et des vagues à la surface des océans pour l'exploitation d'éoliennes et d'hydroliennes. Les réflexions portant sur l'infrarouge thermique, en particulier dans le cadre de la mission Trishna avec l'agence spatiale de l'Inde nous permettront de mieux connaître les évolutions thermiques, notamment des villes.

Le CNES est par ailleurs fortement engagé dans le projet de verdissement de la base spatiale de Kourou avec l'ESA et l'ensemble des industriels présents. L'objectif est de parvenir à plus de 90% d'énergie renouvelable utilisées sur la base à l'horizon 2025.

### **3. Enfin, la France contribue à travers sa politique spatiale à la mise en œuvre de l'ODD 11 sur la ville durable**

Dans les domaines de la gestion du territoire et des infrastructures, le CNES met en avant l'immense potentiel des données spatiales et du numérique notamment à travers l'initiative SPOT World Heritage permettant l'accès aux archives des satellites de la famille SPOT et l'initiative PEPS pour l'accès aux données Sentinelles du programme européen Copernicus.

Ces données et services offrent aux territoires la possibilité de mieux mesurer la pollution, l'évolution urbaine, la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre, la stabilité du sol et pour aider les décideurs dans la mise en place de politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

### **Conclusion**

Monsieur le Président,

En conclusion, le secteur spatial est un acteur incontournable pour atteindre les ODDs adoptés dans le cadre des Nations Unies. La volonté affirmée de la France d'accompagner ces objectifs se traduit par une coopération étroite avec les agences spatiales et organismes internationaux du monde entier.

Je vous remercie ./.